

COMMUNE DE JONQUIERES SAINT VINCENT



Année
2019

Rapport annuel sur la Qualité du Service
Public - Assainissement Collectif

Rapport du **Maire** relatif au Prix et à la Qualité du Service Public d'assainissement collectif pour l'exercice **2019** présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SOMMAIRE

1.1) Organisation administrative du service.....	6
1.2) Conditions d’exploitation du service	6
1.3) Prestations assurées dans le cadre du service géré en délégation	6
1.4) Patrimoine du service.....	7
1.5) Estimation de la population desservie par le réseau de collecte des eaux usées (séparatif) (D201.0).....	7
1.6) Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (D202.0) et par système d'assainissement	7
1.7) Nombre d’abonnements sur le système d’assainissement	7
1.8) Volumes facturés	8
1.8.1) Eaux claires parasites	9
1.9) Caractéristiques du réseau de collecte	10
1.10) Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	10
1.10.1) Traitement des effluents.....	10
1.10.2) Prescriptions de rejet et performances	11
1.10.3) Quantité de boues issues de cet ouvrage [t MS] (D203.0).....	12
1.10.4) Quantité des sous-produits du traitement.....	12
1.10.5) Consommation électrique du traitement.....	13
2.1) Fixation des tarifs en vigueur.....	15
2.2) Prix du service de l’assainissement collectif	15
2.2.1) Redevance de modernisation des réseaux de collecte	15
2.2.2) Evolution du tarif de l’assainissement collectif	15
La seule augmentation est liée à l’actualisation des prix par le délégataire.	15
2.2.3) Prix TTC du service au m ³ pour 120m ³ (D204.0).....	16
2.3) Recettes d'exploitation	17
2.3.1) Recettes de la collectivité	17
2.3.2) Recettes de l’exploitant	17
2.3.3) Recettes de l’agence de l’eau	17
3.1) Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des- réseaux de collecte des eaux usées (P202.2B)	20
3.2) Taux de desserte par des réseaux de collecte d’eaux usées (P201.1)	21
Les nouveaux abonnés au service d’assainissement sont tous raccordé à l’AEP.	21
3.3) Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	21
3.4) Conformité des équipements d’épuration (P204.3)	21
3.5) Conformité de la performance des ouvrages d’épuration (P205.3).....	21
3.6) Taux de boues issues des ouvrages d’épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (P206.3)	21
3.7) Interventions du délégataire	22
3.7.1) Interventions désobstruction réseaux.....	22
3.7.2) Curage préventif du réseau	22
3.7.3) Inspection caméra des réseaux.....	22

4.1) Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire, montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux	24
4.2) Etat de la dette.....	24
La Commune n'a aucun emprunt sur ce service.	24
4.3) Montant des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service au cours de l'exercice	24
4.4) Durée d'extension de la dette de la Collectivité (Indice 256.2).....	24
4.5) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service	25
4.6) Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice.....	25

5) Actions de solidarité et de coopération

décentralisée dans le domaine de l'eau .26

5.1) Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (en application de l'article L115-3 du code de l'action sociale et des familles	27
---	----

Glossaire

Equivalent habitant (EH) : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour
DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours
DCO : Demande biochimique en oxygène
MES : Matières en suspension
NTK : Azote Kjeldhal
NGL : Azote global
Pt : Phosphore total
TMS : tonne de matière sèche
SISPEA : Système d'Information sur les Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement

Indicateurs applicables en assainissement collectif

à fournir dans le cadre du SISPEA

Indicateurs descriptifs des services

D201.0 : estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif

D202.0 : nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées

D203.0 : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

D204.0 : prix TTC du service au m³ pour 120 m³

Indicateurs de performance

P201.1 : taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées

P202.2 : indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées

P203.3 : conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006

P204.3 : conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006

P205.3 : conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006

P206.3 : taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation

P207.0 : montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité

P251.1 : taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers

P252.2 : nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau

P253.2 : taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées

P254.3 : conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

P255.3 : indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées

P256.2 : durée d'extinction de la dette de la collectivité

P257.0 : taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente

P258.1 : taux de réclamations

1) Caractéristiques techniques du service

1.1) Organisation administrative du service

Le service public de l'assainissement collectif est composé de la Commune de Jonquières Saint Vincent.

La Commune est propriétaire de tous les ouvrages du service :

- Canalisations,
- Postes de relèvement,
- Station d'épuration, etc.

Elle définit elle-même sa politique d'investissement en vue de l'amélioration du service :

- Nouveaux ouvrages,
- Extensions de réseau, etc.

Elle prend en charge le renouvellement des branchements, des canalisations (tronçons de plus de 6m) et du génie civil des ouvrages.

Elle choisit le mode de gestion du service.

Dans le cadre du contrat d'affermage, elle met le patrimoine du service à disposition du délégataire pour qu'il assure l'exploitation.

Elle organise le contrôle de la bonne application du contrat

Les missions du service sont :

- Collecte
- Transport
- Traitement
- Elimination des boues produites
- Contrôle des raccordements

1.2) Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en délégation de service public. Le délégataire est la société VEOLIA depuis le 01/07/2016 pour une durée de 12 ans, soit une fin de contrat au 30/06/2028. La délégation est un affermage.

Il existe un règlement du service d'assainissement des eaux usées qui a été approuvé par la Collectivité.

1.3) Prestations assurées dans le cadre du service géré en délégation

La répartition des tâches est la suivante :

		Délégataire	Collectivité
Gestion du service	Application du règlement du service	X	
	Fonctionnement	X	
	Surveillance et entretien des installations	X	
Gestion des abonnés	Accueil des usagers	X	
	Facturation	X	
	Traitement des doléances client	X	

Entretien	De l'ensemble des ouvrages	X	
Renouvellement	Des branchements isolés		X
	Des branchements		X
	Des tampons (hors programme de voirie)	X	
	Des clôtures	X	
	Des collecteurs > 6m		X
	Des collecteurs < 6m	X	
	Des équipements électromécaniques	X	
	De la station d'épuration		X
	Des canalisations au-delà de 6m y compris accessoires		X

1.4) Patrimoine du service

Fonction	Type d'ouvrage
Collecte des eaux usées	19,076 Km de canalisations
Relèvement des eaux usées	Néant.
Epuration des eaux usées	1 station d'épuration d'une capacité de 3 500 EH
Branchements	1 392 branchements raccordés

1.5) Estimation de la population desservie par le réseau de collecte des eaux usées (séparatif) (D201.0)

Le service public d'assainissement collectif dessert en 2018, **3 594** habitants réparti sur l'assainissement.

1.6) Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (D202.0) et par système d'assainissement

Aucune autorisation de déversements d'eaux usées non domestiques n'a été accordée par la collectivité.

1.7) Nombre d'abonnements sur le système d'assainissement

Abonnements	2018	2019	Variation N/ N+1 en %
Nombre d'abonnements domestiques	1 374	1 392	1,3
Nombre d'abonnements non domestiques	0	0	

L'évolution est constante depuis plusieurs années :

	2016	2017	2018	2019	Variation N/N-1 (%)
Nombre d'abonnés assainissement collectif dont	1 374	1 371	1 374	1 392	1,3 %



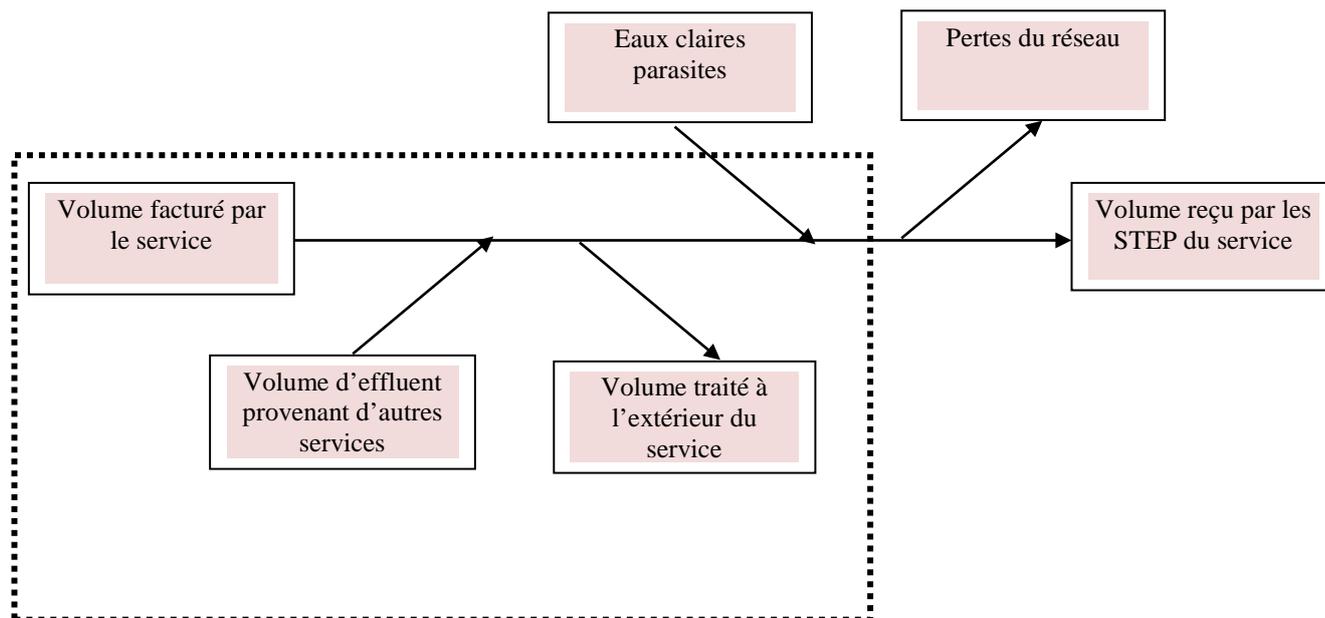
1.8) Volumes facturés

Volumes facturés [m ³]	2017	2018	2019	Variation en % N/N-1
Aux abonnés domestiques	127 543	147 268	153 797	4,4 %

Evolution des volumes assujettis assainissement (m3)

	2016	2017	2018	2019	Variation N/N-1 (%)
Volumes assujettis (m3)	104 720	127 543	147 268	153 797	4,4 %



Origine des eaux**1.8.1) Eaux claires parasites**

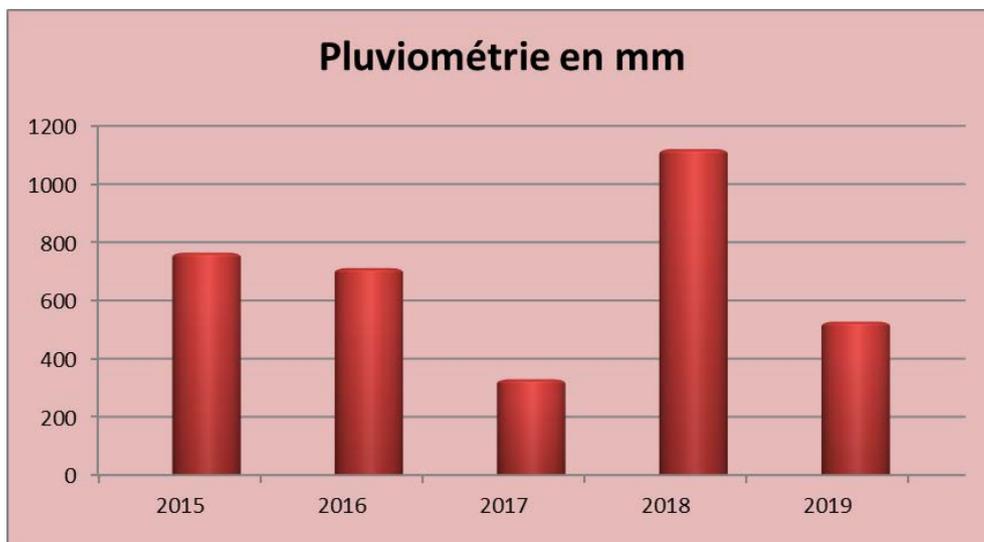
Année	2016	2017	2018	2019
Volumes théoriques en m3 (volume facturé)	104 720	127 543	147 268	153 797
Volumes traités en m3	236 421	185 161	258 587	219 569



Les volumes traités et l'écart entre les volumes traités et les volumes facturés a baissé sur 2019, ce qui est la conséquence directe de la baisse de la pluviométrie 2019. Les eaux parasites sont donc encore persistantes. **Le schéma directeur a identifié des zones sensibles, où il faudra intervenir en priorité pour réduire ces intrusions.**

Pluviométrie

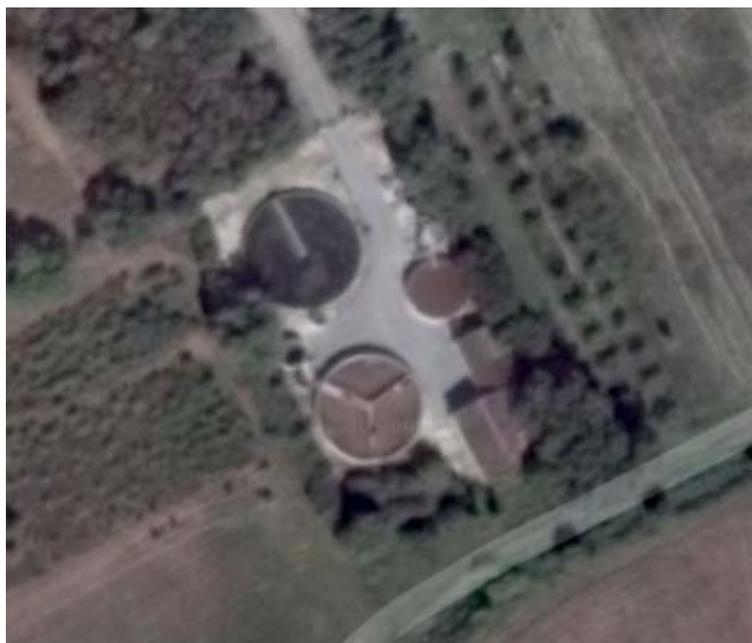
	2015	2016	2017	2018	2019	Variation N/N-1 (%)
Pluviométrie en mm	764	711	329	1120	527	-53 %

**1.9) Caractéristiques du réseau de collecte**

		Linéaire [km] 2018	Linéaire [km] 2019	Variation en %
TOTAL	Réseau séparatif	19,076	19,076	0
	Réseau unitaire	0	0	

1.10) Ouvrages d'épuration des eaux usées**1.10.1) Traitement des effluents**

Désignation	
Lieu implantation	Jonquières Saint Vincent
Capacité nominale	3 500 Equivalent Habitants
Procédé	Boues activées aération prolongée
Date mise en service	1997
Charge nominale hydraulique	700 m ³ /j
Charge nominale en DBO5	210 Kg/j
Niveau de rejet	E – NGL1
Milieu récepteur	Roubine le Grand Vallat



1.10.2) Prescriptions de rejet et performances

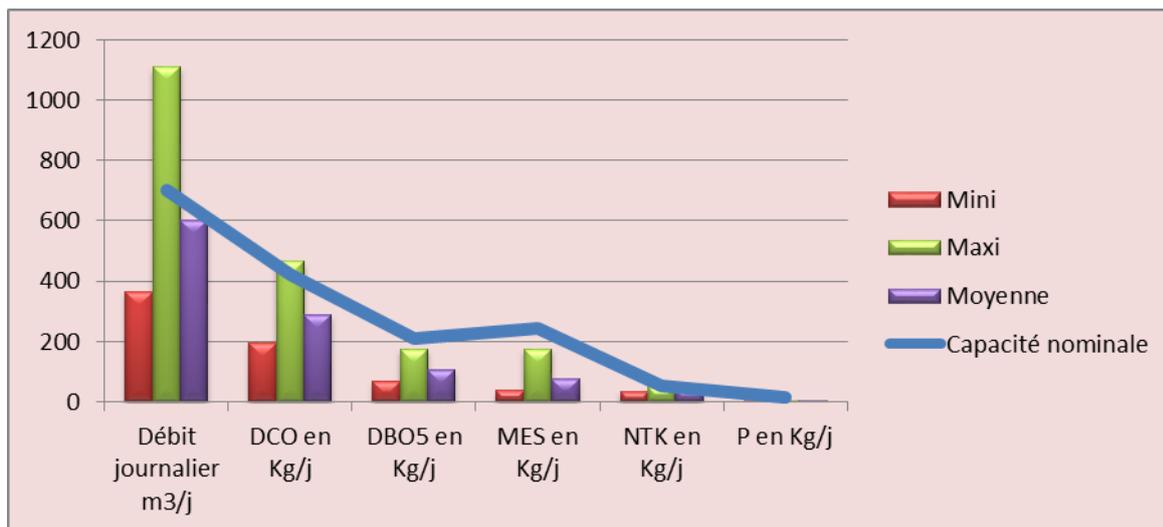
Arrêté d'autorisation modificatif de rejet en date du 11/12/2001 pour la station de Vauvert avec rejet dans le Vistre et arrêté de déclaration de rejet en date du 24/04/2000 pour Gallician avec rejet dans le canal du Rhône à Sète .

Paramètres	Concentration au point de rejet (mg/l)
DBO5	30
DCO	90
MES	35
NGL	20

Charges reçues

Valeurs sur l'année 2019

	Capacité nominale	Mini	Maxi	Moyenne	% moyenne / nominale
Débit journalier m3/j	700	366	1 109	602	86%
DCO en Kg/j	420	197	465	289,2	69%
DBO5 en Kg/j	210	70	174	107,1	51%
MES en Kg/j	245	38	174	76,2	31%
NTK en Kg/j	52	34,4	49,7	40,8	78%
P en Kg/j	14	3,1	4,2	3,6	26%



En moyenne, la STEP de Jonquières reçoit entre 26 et 86 % de sa charge nominale, avec quelques dépassements sur l'année. Le volume déversé en tête, sans passer par la station, sur l'année a été de 2 314 m3, soit en baisse par rapport à 2018, ce qui s'explique par un volume reçu plus faible, en raison de la baisse de la pluviométrie.

1.10.3) Quantité de boues issues de cet ouvrage [t MS] (D203.0)

	2017	2018	2019	Variation en %
Tonnage total de boues produites en tonnes de matière sèche	53,80	46,7	57,5	23,1

Les boues de Jonquières sont déshydratées sur place puis envoyées sur des unités de compostage agréées.

1.10.4) Quantité des sous-produits du traitement

Les sous-produits évacués sont :

Nature	Unité	2017	2018	2019	Variation N/N-1 en %
Graisses	M3	11	17	11	-35,3
Sables	kg	7 700	18 000	15 500	-13,9
Refus dégrillage	kg	2 300	4 400	6 600	50

1.10.5) Consommation électrique du traitement

Consommation électrique en KWh				
	2017	2018	2019	Variation N/N-1 (%)
STEP	126 122	146 201	133 037	-9
Ramené au KWh/m3				
STEP	0,68	0,56	0,61	9

La consommation globale d'énergie électrique est de **133 037 kWh** soit une baisse de 9% par rapport à 2018, baisse lié à celle du volume d'eau traité dans les mêmes proportions, sachant que la consommation ramenée au m3 traité, a augmenté.

2) Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

2.1) Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante a voté les tarifs concernant la part collectivité.

Pour les collectivités en délégation de service, les tarifs concernant la part de la société VEOLIA sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

2.2) Prix du service de l'assainissement collectif

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

2.2.1) Redevance de modernisation des réseaux de collecte

	1 ^{er} Jan 2019	1 ^{er} Jan 2020
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (€/m ³)	0.1500	0.1500

2.2.2) Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} Jan 2019	1 ^{er} Jan 2020	Variation en %
Part de l'exploitant	Part fixe [€ HT/an]	38,55	39,13	1,5
	Part proportionnelle [€ HT/m ³]	0,7554	0,7668	1,5
Part de la collectivité	Part fixe [€ HT/an]	12	12	0
	Part proportionnelle [€ HT/m ³]	0,080	0,080	
Redevances et taxes	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,1500	0,1500	0
	TVA	10 %	10 %	0

La seule augmentation est liée à l'actualisation des prix par le délégataire.

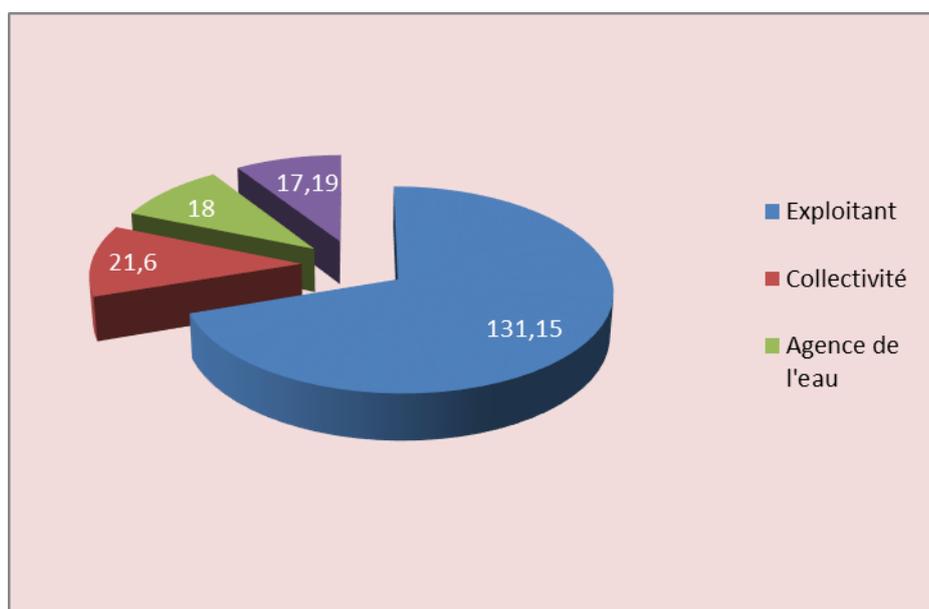
2.2.3) Prix TTC du service au m³ pour 120m³ (D204.0)

Composante de la facture d'assainissement d'un ménage de référence (120m³)

	1 ^{er} Jan 2019	1 ^{er} Jan 2020	Variation en %
Exploitant	129,20	131,15	1,5
Collectivité	21,60	21,60	0
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18,00	18,00	0
TVA	16,89	17,19	1,8
Total [€ TTC]	185,69	187,82	1,1

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : **1,5652 €/m³**

Répartition recettes



Evolution tarifaire d'une facture type pour une consommation de 120 m³/an

	2016	2017	2018	2019	2020
Part collectivité	9,60	12	21,60	21,60	21.60
Abon. Collectivité	0	12	12	12	12
Conso. Collectivité	9,60	0	9,60	9,60	9,60
Part Délégitaire	120,36	124,00	125,27	129,20	131,15
Abon.	49,08	37,00	37,38	38,55	39.13
Conso.	71,28	87,00	87,89	90,65	92.02
AE Modernisation réseaux	19,20	18,60	18,60	18,00	18,00
TVA	14,92	15,46	16,55	16,89	17,19
Total TTC	164,08	170,06	182,02	185,69	187,82
Prix au m³	1,367	1,417	1,516	1,547	1,565



2.3) Recettes d'exploitation

2.3.1) Recettes de la collectivité

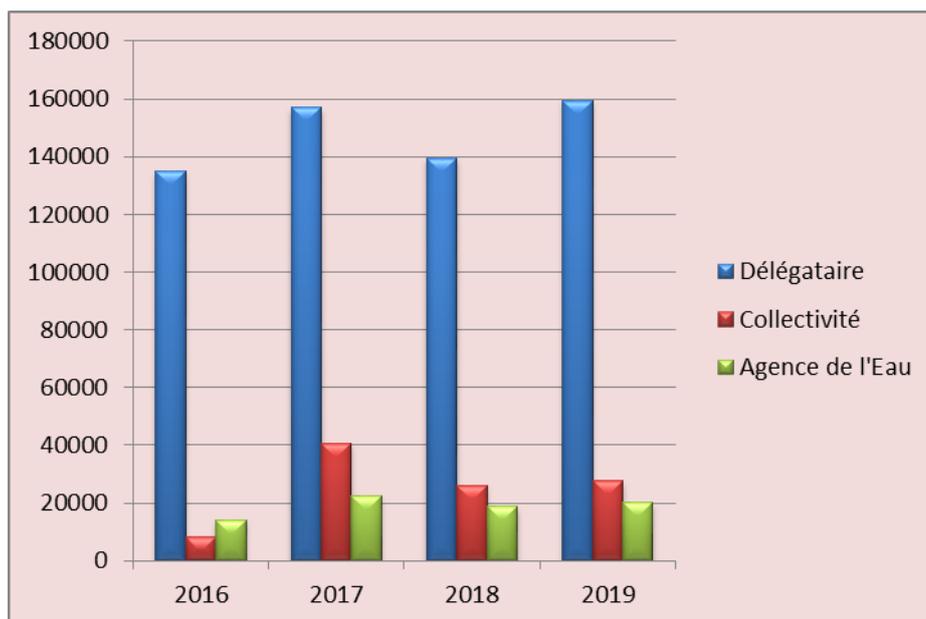
	2016	2017	2018	2019	Variation en % N/N-1
Total recettes liées à la facturation des abonnés	8 244 €	40 844 €	26 129 €	27 663	5,9

2.3.2) Recettes de l'exploitant

	2016	2017	2018	2019	Variation en %
Total recettes	134 829 €	157 132 €	139 560 €	159 531	14

2.3.3) Recettes de l'agence de l'eau

	2016	2017	2018	2019	Variation en %
Total recettes liées à la facturation des abonnés	14 160 €	22 627 €	18 823 €	20 187	7,2



Du fait de l'augmentation du volume assujetti, l'ensemble des recettes a augmenté.

3) Indicateurs de performance du service de l'assainissement collectif

3.1) Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des- réseaux de collecte des eaux usées (P202.2B)

Nouveau mode de calcul introduit par l'arrêté du 02 Décembre 2013 et applicable sur l'exercice 2013.

			Nombre de points	Points obtenus
VP.250	A	Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements	10	10
VP.251	A	Définition d'une procédure de mise à jour du plan au moins annuelle	5	5
VP.252 à 254	B	Existence d'un inventaire des réseaux avec précisions sur matériaux et diamètre sur au moins la moitié des réseaux Procédure de mise à jour du plan est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire	10	10
VP.253	B	Connaissance matériaux et diamètre pour 60 à 69,9 %	1	1
VP.253	B	Connaissance matériaux et diamètre pour 70 à 79,9 %	1	1
VP.253	B	Connaissance matériaux et diamètre pour 80 à 89,9 %	1	1
VP.253	B	Connaissance matériaux et diamètre pour 90 à 94,5 %	1	1
VP.253	B	Connaissance matériaux et diamètre pour 95 %	1	0
VP.255	B	Inventaire réseaux avec date et période de pose pour chaque tronçon		
	B	Connaissance pour au moins 50 %	0	0
		Connaissance pour entre 50 % et 59,9 %	10	0
		Connaissance pour entre 60 % et 69,9 %	11	0
		Connaissance pour entre 70 % et 79,9 %	12	0
		Connaissance pour entre 80 % et 89,9 %	13	0
		Connaissance pour entre 90 % et 94,9 %	14	0
		Connaissance pour au moins 95 %	15	15
VP.256	C	Information géographique sur altimétrie, la moitié du linéaire étant renseigné	10	0
VP.256	C	Information sur altimétrie par tranche de 10 % à partir de 50 % de réseau renseigné et jusqu'à 90 %	5	0
VP.	C	Localisation et description des ouvrages annexes (PR, déversoirs,..)	10	0
	C	Existence et mis à jour annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants (TTT, réseaux)	10	10
	C	Inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon de collecte (entre deux regards)	10	0
	C	Inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon	10	10
	C	Définition et mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau	10	0
	C	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins trois ans)	10	0
		TOTAL	120	64

3.2) Taux de desserte par des réseaux de collecte d'eaux usées (P201.1)

	2018	2019	Variation en %
Taux de desserte global	94,2	94,2	0

Les nouveaux abonnés au service d'assainissement sont tous raccordé à l'AEP.

3.3) Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

Le service chargé de la Police des eaux considère que la collecte des eaux usées est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007.

3.4) Conformité des équipements d'épuration (P204.3)

Les équipements d'épuration sont conformes aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007.

3.5) Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

La performance des ouvrages d'épuration est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007.

	2016	2017	2018	2019
Taux de conformité bilans en %	100	100	100	100

3.6) Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (P206.3)

Une filière est dite « conforme » si la filière de traitement est déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur. Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

Filière : compostage dans site autorisé et agréé,

- Conformité de la filière : oui
- Tonnage de Matières Sèches évacuées dans l'année : **57,50**

Le tableau ci-dessous synthétise les indicateurs ci-avant suivant le décret du 2 Mai 2007:

Thème	Numéro	Indicateur	2019	Unité	Degré de fiabilité
Indicateur de performance	P203.3	Conformité de la collecte des effluents	O	O/N	A
Indicateur de performance	P204.3	Conformité des équipements d'épuration	O	O/N	A
Indicateur de performance	P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	O	O/N	A
Indicateur de performance	P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	%	A

A Très fiable - B Fiable - C Peu Fiable

3.7) Interventions du délégataire

3.7.1) Interventions désobstruction réseaux

	2017	2018	2019	Variation en % N/N-1
Total intervention	30	28	13	-53,6

3.7.2) Curage préventif du réseau

	2017	2018	2019	Variation en %
Linéaire de réseaux en ml	4 033	4 314	6 044	40

3.7.3) Inspection caméra des réseaux

	2017	2018	2019	Variation en %
Linéaire de réseaux en ml	657	200	100	-50

4) Financement des investissements

4.1) Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire, montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux

Objet des travaux	Montant de travaux TTC	Subventions accordées
Confectionnement d'un manchon d'accouplement – STEP	4 200.00	/
Création d'une nouvelle voie de liaison Rue Peire Fioc – réseaux EU	114 308.40	/
Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la désignation d'un maître d'œuvre – déshydratation des boues STEP	1 800.00	/
Réparation de la presse à boues - STEP	1 786.18	/
Maîtrise d'œuvre – déshydratation des boues - STEP	18 480.00	/
Reprise d'un réseau d'assainissement Rue de Nîmes	2 580.26	/

4.2) Etat de la dette

L'état de la dette au 31 décembre 2019 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2018	2019
Encours de la dette au 31 décembre	0	0
Annuités de remboursements de la dette au cours de l'exercice		
dont en intérêts		
dont en capital		

La Commune n'a aucun emprunt sur ce service.

4.3) Montant des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service au cours de l'exercice

	2018	2019
Montant des amortissements	48 773	48 732
Montant des subventions transférables	14 258	14 258

4.4) Durée d'extension de la dette de la Collectivité (Indice 256.2)

	Exercice 2018	Exercice 2019
Encours de la dette en €	-	-
Epargne brute annuelle en €	73 525 €	67 557 €
Durée d'extinction de la dette en années	-	-

4.5) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

Objet des travaux	Montant TTC
Sans objet	

4.6) Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

PRECONISATIONS SUITE AU SCHEMA DIRECTEUR

OBJECTIF	NATURE	IB	COÛT	2018	2019	2020
Suppression des intrusions d'eaux claires parasites permanentes	Remplacement du collecteur par PVC Ø 160		56 000			56 000
	Remplacement du collecteur par PVC Ø 160		42 000			42 000
	Remplacement du collecteur par PVC Ø 200	-	58 500			58 500
	Remplacement du collecteur par PVC Ø 160		213 500			213 500
	Remplacement du collecteur par PVC Ø 160		70 000			70 000
	Remplacement du collecteur par PVC Ø 160		10 500			10 500
	Remplacement du collecteur par PVC Ø 160		178 500			178 500
	Travaux d'étanchéité sur regard de visite		16 000			16 000
Suppression des apports d'eaux claires parasites météoriques	Étanchéification des accès au regard de visite		3 000			3 000
	Étanchéification des accès au regard de visite		33 000			33 000
	Étanchéification des accès au regard de visite boîte de branchement		8 250			8 250
	Étanchéification des accès au regard de visite boîte de branchement		27 750			27 750
	Étanchéification des défauts divers		2 000			2 000
	Étanchéification des défauts divers		9 500			9 500
Suppression des rejets d'eaux usées non traitées en milieu aquatique	Déconnexion des gouttières		à chiffrer			
	Remplacement et renforcement des collecteurs Rue Pieu Redon Ø2		207 000			207 000
	Modification du réseau de collecte vers le centre bourg + poste relevage		100 000			100 000
	Curage dans regard de visite pour élimination d'obstacle		1 350			1 350

5) Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

**5.1) Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité
(en application de l'article L115-3 du code de l'action sociale et des familles)**

	2017	2018
Montant d'abandon de créance part fermière	0 €	0€
Nombre d'abandon de créance	0	0
Versement à un fonds de solidarité	0 €	0€

6) Note liminaire sur le prix global de l'eau et de l'assainissement

Prix global de l'eau potable et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m³ :

	1er Jan 2019	1er Jan 2020
Part de l'exploitant		
du service d'eau potable	122,84	124,86
de l'assainissement collectif	129,20	131,15
Part de la collectivité		
pour le service d'eau potable	68,40	68,40
pour l'assainissement collectif	21,60	21,60
Agence de l'eau		
Redevance de pollution domestique	32,40	32,40
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18,00	18,00
Autre tiers		
pour le service d'eau potable	12,00	12,00
pour l'assainissement collectif		
TVA		
pour le service d'eau potable	12,96	13,07
pour l'assainissement collectif	16,89	17,19
Total TTC		
pour le service d'eau potable	248,60	250,73
pour l'assainissement collectif	185,69	187,82
Total TTC global	434,29	438,55
Prix au m3 pour 120 m3 € TTC	3,619	3,655

7) Tableau recapitulatif des indicateurs

		Exercice N -1	Exercice N
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	3 547 hab	3 594 hab
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	Aucune	Aucune
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	185,69 €	187,82 €
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	94,2 %	94,2 %
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	64	64
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %	100 %
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %	100 %
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %	100 %
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	46,7 T	57,5 T
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0 €	0 €